Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Indivision - Rachat de crédit sans rachat de parts

Par Jean1950

Bonjour à tous,

J'ai acheté un appartement avec quelqu'un en indivision (50%/50% pour le crédit et les parts) enlibre il y a quelques temps.
On s'est séparé et après discussion, on s'est accordé pour que je rachète ses parts. J'obtiens un crédit pour reprendre ses 50% du crédit, sauf que le jour de la signature chez le notaire, elle refuse de signer pour le rachat de ses parts. La banque a quand même fait passé le crédit sans la signature du rachat de parts chez le notaire. Maintenant, je paie seul la totalité du crédit alors qu'elle est toujours propriétaire au même titre que moi.

Depuis le RDV chez le notaire, elle ne répond plus à mes messages, silence radio.
S'il vous plaît, pourriez-vous m'aider à résoudre ce problème ?
Puis-je lui demander de payer la moitié du crédit temps et des charges tant qu'elle n'a pas signé le rachat de parts ?

Je ne sais plus quoi faire et je souhaite éviter les avocats tant que possible.
Si vous avez une idée, merci d'avance pour vos réponses.

Jean.